

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 2 septembre 2021

[REDACTED]

OBJET : Réponse - Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 6410/2021-71

[REDACTED]

La présente est en réponse à votre demande d'accès aux documents datée du 4 août dernier relative aux documents qui démontrent que l'Institut national de santé publique du Québec a isolé le virus SARS-CoV-2.

Vous trouverez ci-joint la procédure du Laboratoire de santé publique du Québec pour l'inoculation de spécimen pour la culture de virus SARS-CoV-2.

Également, vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information.

Veuillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,

[REDACTED]

Julie Dostaler
Secrétaire générale

p. j. - Document
- Avis de recours

N/Réf. (correspondance) : 2021-7987